Une nette réduction du déficit de la sécurité sociale en 2012

conformément aux prévisions

Le déficit du régime général hors FSV s'élève à 13,3 milliards d'euros en 2012, soit une amélioration de plus de 4 milliards par rapport à 2011 (17,4 milliards).

Ce résultat est en amélioration par rapport au niveau voté sous la précédente législature dans la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2012 (13,8 milliards). Il est conforme au niveau voté lors de la dernière loi de financement de la sécurité sociale, malgré une nette dégradation du contexte économique qui a pesé négativement sur les recettes de la sécurité sociale.

Il traduit les efforts de rétablissement des finances publiques engagés par le gouvernement. La maîtrise des dépenses se traduit dans le niveau des dépenses de l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (ONDAM), qui a été inférieur de 0,9 milliard au montant voté en loi de financement de la sécurité sociale pour 2012. Parallèlement, la loi de finances rectificative (LFR) d'août 2012 a apporté à la sécurité sociale 1,5 milliard de recettes dès 2012.

Dans le même temps, des mesures de justice immédiates ont été adoptées par le gouvernement en 2012, qu'il s'agisse de la revalorisation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou de l'élargissement des possibilités de départ en retraite pour les assurés ayant effectué des carrières longues.

Les déficits sont concentrés sur la branche maladie et la branche vieillesse (respectivement 5,9 milliards et 4,8 milliards), qui connaissent toutefois les améliorations les plus significatives par rapport à 2011 (amélioration, respectivement, de 2,7 milliards et de 1,2 milliard).

Les soldes des branches famille et accidents du travail-maladies professionnelles (ATMP) se stabilisent quant à eux respectivement à - 2,5 milliards d'euros et à - 0,2 milliard d'euros.

Le solde du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) s'est en revanche dégradé (- 4,1 milliards d'euros en 2012 contre - 3,4 milliards en 2011) du fait de l'évolution du contexte économique. Le solde du FSV est en effet particulièrement sensible à la conjoncture: ses recettes dépendent de la dynamique des revenus des ménages, et il prend en charge les cotisations de retraite des chômeurs.

Au total, le déficit combiné du régime général et du FSV s'établit à 17,5 milliards en 2012, en amélioration de 3,4 milliards par rapport à 2011 et à un niveau très proche des objectifs votés en LFSS 2013.

Une stabilisation du déficit de la sécurité sociale en 2013 malgré un contexte économique défavorable

Le déficit du régime général et du FSV devrait s'établir en 2013 à un niveau légèrement inférieur à celui de 2012, soit 17,3 milliards.

La dégradation de la conjoncture économique devrait avoir un impact défavorable sur les recettes. Les cotisations et les contributions sur les revenus d'activité seraient inférieures de près de 3 milliards aux montants prévus en LFSS, du fait de la moindre croissance de la masse salariale. Les recettes fiscales seraient également inférieures de près de 1 milliard aux prévisions. L'impact sur les recettes est maîtrisé grâce aux apports de recettes votés en LFR d'août 2012 et en LFSS pour 2013, à hauteur de 7,1 milliards.

Par ailleurs, les dépenses devraient s'établir à un niveau inférieur aux prévisions. Les dépenses d'assurance maladie s'établiraient 200 millions d'euros en-deçà de l'objectif voté.

Malgré la dégradation du contexte économique, le déficit devrait donc se stabiliser, ce qui traduit les efforts de rétablissement mis en œuvre. En 2010, dans un contexte économique moins défavorable qu'aujourd'hui (croissance du PIB de 1,6 %), le solde s'était dégradé de 4,5 milliards d'euros.

Au total, le déficit 2013 du régime général et du FSV s'établirait 3,4 milliards d'euros au-dessus du montant prévu par la LFSS pour 2013.

La branche maladie est la plus touchée par le contexte économique, avec un solde qui se dégrade de 2 milliards d'euros en 2013. Le solde de la branche famille se détériore également, de 0,7 milliard.

Le solde de la branche ATMP renoue avec des excédents qui devraient lui permettre progressivement d'apurer son déficit cumulé.

Solde du régime général et du FSV en milliards d'euros

	Maladie	АТМР	Vieil- lesse	Famille	Régime général	FSV	Régime général + FSV
2011	- 8,6	- 0,2	- 6,0	- 2,6	- 17,4	- 3,4	- 20,9
2012	- 5,9	- 0,2	- 4,8	- 2,5	- 13,3	- 4,1	- 17,5
2013	- 7,9	+ 0,3	- 3,5	- 3,2	- 14,3	- 3,0	- 17,3

